

**DERADICALISATION**  
**La Flandre fait**  
**appel aux services**  
**d'imams**

La Flandre a décidé de faire appel à des imams pour amener à de meilleurs sentiments les prisonniers radicalisés pouvant bénéficier d'une libération conditionnelle, selon Knack. Sur les conseils de deux conseillers flamands en déradicalisation, le ministre flamand du Bien-être Jo Vandeurzen (CD & V) vient de décider de lancer un projet spécifique destiné aux détenus en liberté conditionnelle. Doté d'un montant de 174.000 euros par an, ce projet sera coordonné par deux imams connus en Flandre, à savoir Saïd Aberkan, conseiller principal sur les questions d'islam auprès des prisons flamandes, et Khalid Benhaddou, président de la plateforme des imams flamands (PVI).